

INTERSTICES



INTERSTICES :
Solidarités Économiques Locales
Et
Lutte contre la Privation d'Emploi

Assemblée Générale ordinaire
28 Janvier 2023

RAPPORT MORAL 2022

[Interstices : Solidarités Économiques Locales et Lutte contre la Privation d'Emploi](#)

Association Loi 1901 - Déclarée à la Sous-préfecture de Nyons (26) sous le n°W262007140

Sans but lucratif - Reconnue d'intérêt général par la DDFIP26

1550 chemin des Ventes 26220 DIEULEFIT

SIREN : 900 438 565 00013 APE 8899B

IBAN FR76 2004 1010 0721 8494 4M03 894



2022, une année riche d'enseignements

L'exercice du rapport moral est l'un des plus difficile à réaliser. Vous venez de découvrir en détail l'ensemble du travail réalisé, des actions entreprises, des pas en avant, des hésitations, etc.

Nous aurions presque pu reprendre le rapport moral de l'année dernière (faire un copier/coller pour les non-initiés !) tant il y a des similitudes dans les tâches réalisées.

Mais il y a une différence et elle est de taille. L'an passé nous parlions d'utopie et même d'utopie réaliste, de travail acharné d'information et d'explication, du souci de rencontrer les personnes éloignées de l'emploi. Cette année nous avons été confrontés à la réalité du terrain et le constat est mitigé, voire très mitigé.

Certes l'arrivée de Federica, comme chargée de mission, a fortement contribué à booster le projet de par son dynamisme, sa disponibilité, ses compétences et son expérience, sans oublier une bonne humeur constante, mais les efforts déployés par tous les acteurs du projet, bénévoles ou salariés, butent sur un environnement plus attentiste que moteur.

La réalité du terrain est que le territoire n'est peut-être pas prêt à prendre le sujet du droit à l'emploi comme un sujet suffisamment important pour être prioritaire. Chacun trouve le projet intéressant, novateur, utile (il a été qualifié de « meilleur projet du gouvernement pour l'emploi depuis 20 ans » par Madame la Préfète) mais cette unanimité ne se retrouve pas dans les actes.

En approfondissant les exigences du cahier des charges, nous avons détaillé les tâches à réaliser pour aboutir au dépôt d'un dossier de candidature « mature » comme le qualifie le Fond d'Expérimentation en charge de les valider.

Le constat est sans appel.

Il est illusoire d'imaginer réaliser le travail sans ressources compétentes et disponibles, malgré toute la bonne volonté des bénévoles. Et ceci est confirmé sur tous les autres territoires habilités, comme par exemple nos voisins du Teil et de Livron.

Et là nous butons sur les moyens financiers nécessaires pour le recrutement de 1 à 2 personnes à temps plein.

Pour se poursuivre le projet doit pouvoir s'appuyer sur 5 leviers : Les communes du périmètre du projet, les partenaires du Comité Local pour l'Emploi, Les associations, les bénévoles et les Personnes Privées Durablement d'Emploi.

Nous avons réuni les 10 communes qui ont délibéré favorablement au projet et constituent donc le périmètre actuel du projet. Nous sommes assurés d'un accueil favorable en cas de sollicitation, mais ...

Nous avons réuni par cinq fois le Comité Local pour l'Emploi. Une sixième réunion est prévue mercredi prochain. Là encore les acteurs institutionnels représentés sont à l'écoute du projet mais n'ont pas de ressources disponibles à mettre directement à disposition du projet.

Il y a potentiellement une dynamique à mettre en place avec un grand nombre d'associations. C'est à l'état embryonnaire et peut-être en sortira-t-il quelque chose.

Nous avons provoqué une assemblée générale extraordinaire pour exposer les difficultés aux bénévoles. Il en ressort qu'un certain nombre est disposé à participer, mais rares sont celles ou ceux qui veulent, ou peuvent, prendre en charge l'organisation d'une action.

Les « PPDE » ? C'est toujours aussi difficile de les rencontrer et pourtant c'est un sujet de satisfaction pour le projet. Nous en avons rencontré un peu moins de 50. Et une dizaine de ces personnes ont bâti un « Café Volontaire », avec l'aide de bénévoles, mais aujourd'hui, ils sont autonomes et seulement soutenus par l'association. Si nous devons adresser des félicitations, c'est à eux qu'il faut le faire. Ils croient en ce projet et se sont pris en mains. Pour eux, nous devons continuer !

Les causes de cette situation sont nombreuses : Méthode projet inadaptée ? Manque de réalisme de l'équipe projet ? Manque de moyens financiers ? Manque de soutien politique ? Scepticisme des acteurs économiques ? Conjoncture économique ? Et il est probable que chacun y a sa part, mais il faut reconnaître que « les planètes ne sont pas bien alignées » pour la réalisation d'un dossier de candidature susceptible d'obtenir une habilitation.

Alors que faire ?

Les pistes à développer

Reprenons les « pistes à développer » présentées l'an passé et actualisons les :

Maillage du territoire, Ambassadeur

Pourquoi ne pas poursuivre cette idée ?

Un correspondant, ou plusieurs selon la taille de la commune, dans chacune des 10 communes. Sa mission : Faire connaître le projet et relayer la communication au sein de la commune ; Faciliter avec les élus, le CCAS, quand il existe, la rencontre avec les PPDE.

Intéressé ? Disponible ? Faîtes-vous connaître !

Nouer des partenariats

Une action est en cours, informelle entre différentes associations. C'est un premier pas.

Renforcer l'équipe bénévole

C'est toujours d'actualité et même plus encore que l'an passé !

Lors d'une réunion avec quelques bénévoles « survivants » il a été proposé plusieurs actions :

- Rencontrer les acteurs économiques par secteur d'activité, en coopération avec les techniciens et élus de la CCDB. Objectifs : 1/ Présenter le projet et son intérêt pour les acteurs en place, 2/ Recueillir les activités susceptibles d'alimenter les « Travaux utiles ».
- Réaliser une étude de marché complète sur la « collecte des cartons » auprès des commerces et entreprises, pour donner suite à la courte expérimentation réalisée cet été.
- Réaliser une étude de marché sur un sujet proposé par un membre du CA : Construire une filière centrée sur la fourniture de produit bio aux cantines des écoles de la CCDB, produits frais ou en conserve. La filière va du maraîchage à la conserverie.

Intéressé ? Disponible ? Faîtes-vous connaître !

Passage du bénévolat à un fonctionnement pro/bénévole

Rechercher les financements, en grande partie privés, qui permettraient de poursuivre le travail réalisé avec Federica.

Trouver des locaux

Une piste récente va nous permettre (« sans doute » « nous l'espérons » « a priori » « croisons les doigts » « mettons un cierge » « sauf contre-ordre » etc) de disposer d'un local de plusieurs pièces, au cœur de Dieulefit, facile d'accès, visible. Il ne permettra sans doute pas de réaliser tous les ateliers imaginables, mais c'est un début.

Les perspectives. Le dossier de candidature : quelle échéance ?

« Est-il réaliste de tabler sur une candidature à fin 2022 ? ou juin 2023 ? Les mois à venir permettront probablement de répondre à cette question. »

Tels étaient les mots prononcés l'an passé lors de l'AG.

En l'état actuel des ressources humaines du projet, nous n'avons pas le choix dans la date. La question devient : Pourrons-nous déposer un dossier réaliste avant juin 2024 ?

Est-ce vraiment important ? A quoi cela sert-il de déposer un dossier pour une expérimentation qui n'aurait pas de chance de réussir ?

Ne décevons pas les « Volontaires » avec de fausses espérances. Il faut continuer à construire le projet avec les moyens dont nous disposons aujourd'hui, et trouver les moyens complémentaires qui permettront soit d'aboutir en 2024, soit d'être prêts pour la prochaine loi.

Merci à nouveau aux « Volontaires » pour leur implication, merci à tous les bénévoles qui participent au projet quel que soit le temps qu'elles ou ils y passent, un merci tout particulier à Anouck qui aura mis toutes ses compétences au service du projet, à Aurélie qui a imaginé et animé le « Café Volontaire », à Mireille qui a pris la suite avec succès avec Nicolas, merci à tous les acteurs qui croient en ce projet, élus et techniciens des collectivités, acteurs économiques, associations, à toutes celles et ceux qui, quand elles ou ils le peuvent, apportent une petite pierre au projet (du moment que ce n'est pas un caillou !).

Federica nous ne te remercions pas, parce que pour une salariée, être remerciée a une tout autre signification. Par contre nous pouvons t'adresser toutes nos félicitations. Tu as réalisé un travail remarquable et tu nous laisses un matériel très utile pour la suite.

Il est encore temps de vous souhaiter une bonne année et nous en profitons pour le faire !

Merci de votre écoute et de votre attention